



L'environnement,
un engagement
au quotidien

➤	Mot du Président	3
➤	Profil de l'entreprise	4
➤	Mesurer la performance environnementale	8
➤	S'engager pour l'environnement	14
➤	S'organiser pour progresser	22
➤	Agir en réseau	30
➤	Glossaire	46

L'environnement, un engagement au quotidien

“ En inscrivant nos métiers dans le cadre du développement durable, nous confirmons l'engagement de France Télécom de les mettre au service de la qualité de vie des générations futures ”



L'environnement représente aujourd'hui une dimension clé de l'activité des entreprises.

Voici, en effet, venu le temps de la **responsabilité** active où l'environnement ne fait plus l'objet de démarches éparses et ponctuelles, mais où il est au cœur de politiques structurées.

Voici venu encore le temps des **anticipations** où il nous faut réfléchir au monde que nous voulons pour nos enfants, où il nous faut identifier les défis à relever et mettre en œuvre les réponses qui s'imposent.

Voici venu enfin le temps de la **formalisation** qui nous invite à contrôler, mesurer et suivre pour vérifier les progrès acquis et les points d'amélioration, où les indicateurs de performance garantissent la transparence effective de notre engagement.

Responsabilité, anticipation, formalisation : ce triptyque sous-tend le premier bilan environnement de France Télécom, état des lieux qui concerne le périmètre français des activités du Groupe.

Notre politique environnementale est globale et réaliste : maîtrise des consommations de matière et d'énergie, diminution de la production de déchets, gestion des

matériels en fin de vie, réduction des émissions atmosphériques, contribution à l'intégration paysagère des réseaux, mise à disposition d'expertise pour soutenir la recherche, notamment dans le domaine des champs électromagnétiques, développement de produits et services limitant les impacts environnementaux tout en participant plus largement au développement durable.

Toutes ces actions permettent à la fois la correction du présent et la préparation de l'avenir.

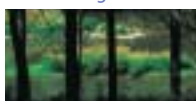
Ce document recense l'ensemble des démarches engagées et des programmes réalisés, ou en projet, dans le domaine environnemental et dans le domaine de la recherche. Il s'inscrit dans la perspective d'évaluation et de suivi de notre politique d'amélioration continue. Il doit aider au dialogue et à la concertation nécessaires pour une prise en compte des enjeux locaux et globaux. Il représente la première formalisation du travail entrepris avant de proposer, en 2003, des indicateurs précis relatifs à l'ensemble du Groupe, en dépit de la diversité de nos métiers et des pays où nous sommes implantés.

Nos métiers sont au service de nos clients. En les inscrivant, formellement et résolument, dans le cadre du développement durable, nous confirmons l'engagement de France Télécom de les mettre au service de la qualité de vie des générations futures.

A handwritten signature in black ink that reads "Michel Bon". The signature is fluid and cursive, with a large 'M' and 'B'.

Michel BON

Président-directeur général





Profil de l'entreprise

Activités principales et chiffres clés



Acteur majeur des télécommunications mondiales, France Télécom intervient dans des domaines qui connaissent aujourd'hui des mutations importantes. Les évolutions de la société de l'information offrent des opportunités exceptionnelles de développement.

Des réseaux performants et des services de qualité

Sur la scène internationale, mobiles, Internet et transmission de données sont les principaux moteurs de la croissance des services de télécommunications. En 2001, malgré une forte pression concurrentielle, l'entreprise conserve en France environ 64 % du trafic longue distance transporté sur ses réseaux, 48 % du parc des mobiles et 44 % des accès Internet.

• Les services mobiles

L'activité mobile de France Télécom est pour l'essentiel regroupée sous la marque Orange. Afin de renforcer sa position, l'entreprise déploie des systèmes GPRS et UMTS qui, outre la fourniture de nouveaux services suscitant de nouveaux usages et améliorant la qualité de vie, permettent à la clientèle de disposer de réseaux performants et de solutions simples mis à disposition dans le souci de rester compatibles avec un développement durable. Orange compte presque 18 millions de clients en France au 31 décembre 2001.



• Les services de téléphonie fixe

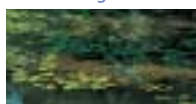
Parallèlement à la forte croissance des mobiles, l'accès fixe connaît un nouvel élan avec le développement des services hauts débits (ADSL) et témoigne de la créativité de France Télécom dans le domaine des services. Sur ce marché de plus en plus concurrentiel, la qualité de la relation client, servie par des prestations et des offres tarifaires innovantes, demeure un atout maître de l'entreprise. Le téléphone fixe bénéficie de l'essor d'Internet. En France, le nombre des clients est supérieur à 34 millions en 2001.

• Les services aux entreprises

Dans le domaine des services aux entreprises, France Télécom offre avec Equant des services de réseaux, des services externalisés et des services d'intégration globaux. Ces services concernent l'ensemble des solutions avancées de télécommunications et couvrent tous les besoins des entreprises. La mise à disposition de l'offre s'appuie sur le réseau mondial de France Télécom et couvre l'ensemble des secteurs au sein desquels le trafic est important. Une exploitation de bout en bout sur un réseau dorsal européen, un réseau dorsal nord-américain totalement opérationnel en 2002, des partenariats et des participations dans de nombreux câbles sous-marins permettent des accès sans couture à de nombreuses villes et pays du monde. En 2001, plus des deux tiers des 100 plus grandes entreprises multinationales font partie du portefeuille « clients » de France Télécom.

• Les services Internet

Outre Wanadoo, dont les services (accès, portails, commerce en ligne et annuaires) ont vocation à simplifier la vie de leurs utilisateurs, d'autres entités du groupe France Télécom (unités commerciales, de réseau, de recherche et développement, de trafic, etc.) permettent à l'entreprise de s'imposer sur l'ensemble de la chaîne de valeur Internet et des services en ligne. France Télécom s'est engagée fortement dans le déploiement des réseaux d'accès en ADSL et élargit son offre de communication, d'information et de transaction pour notamment préparer l'arrivée des services multimédias liés au haut débit (services vidéos interactifs et télévision à la demande). En France, avec 13,7 millions de machines connectées périodiquement à Internet en 2001, l'entreprise compte plus de 3 millions de clients actifs.



Le groupe France Télécom est aujourd'hui présent dans 220 pays et territoires. En 2001 il se situe en deuxième position sur le marché des mobiles en Europe avec une position de premier plan en France et services d'accès et de l'audience Internet. Avec **Equant**, elle est reconnue comme leader dans

Les chiffres clés

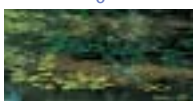


Principales données financières consolidées

- 43 milliards d'euros de **chiffre d'affaires** consolidé au 31 décembre 2001 (+ 27,8 % en un an) dont 15,4 milliards d'euros à l'international (+ 77,3 % en un an)
- 12,3 milliards d'euros d'EBITDA au 31 décembre 2001 (+ 14 % en un an)
- 5,2 milliards d'euros de résultat opérationnel en 2001 (+7,1 % en un an)

Principaux réseaux et systèmes de transmission

- Réseau dorsal européen (European Backbone Network) et nord américain :
 - En Europe, 34 villes sont desservies grâce à une exploitation de bout en bout et 250 villes avec accès sans couture grâce à des partenariats dans 16 pays, fin 2001.
 - En Amérique du Nord, 15 métropoles sont raccordées en 2001. 31 villes seront reliées en 2002 (soit 24 000 km de câble optique).
- Liaisons sous-marines en fibre optique :
Depuis les années 1980 (années de la généralisation des systèmes en fibre optique), 150 000 km de liaisons sous-marines ont été posés par France Télécom qui dispose aujourd'hui de quatre navires câbliers sous pavillon français et de plusieurs engins sous-marins.
- Câbles et satellites :
 - 67 satellites sont utilisés par France Télécom dont principalement Eutelsat et Inmarsat.
 - 2,5 millions de km de fibre optique sont utilisés en France, en 2001.
- Emetteurs de radiodiffusion :
Les services de radiodiffusion sont assurés en 2001 par 14 300 émetteurs pour les fréquences TV diffusées, 4 100 émetteurs pour les fréquences FM diffusées avec un nombre de sites gérés par TDF de l'ordre de 5 300.



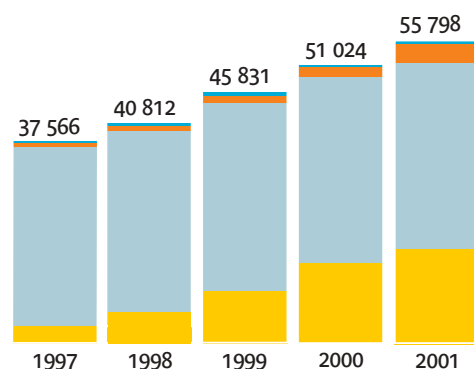
groupe 206 000 collaborateurs dont 145 300 en France. Avec **Orange**, l'entreprise est numéro 1 au Royaume-Uni. Avec **Wanadoo**, elle s'impose comme le troisième acteur européen des services internationaux IP et données pour les entreprises multinationales.

Principales données opérationnelles

- 91,7 millions de **clients** dans le monde au 31 décembre 2001 dont 55,8 millions en France

Évolution du nombre de clients en France (en milliers)

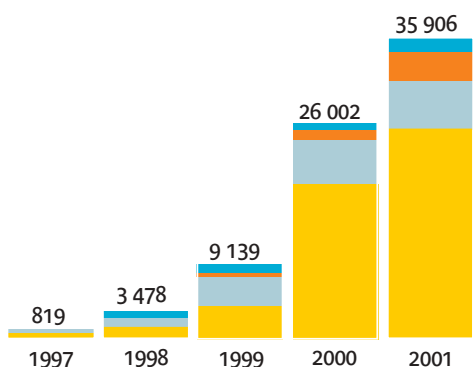
■ Mobiles ■ Fixe ■ Internet (1) ■ Câble



(1) Abonnés inscrits pour les années antérieures à 1999 et clients actifs à partir de 1999.

Évolution du nombre de clients hors de France (en milliers)

■ Mobiles ■ Fixe ■ Internet (1) ■ Câble

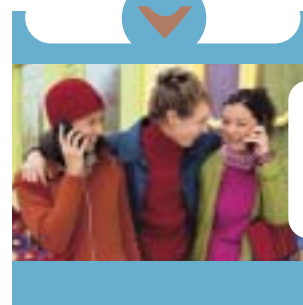


(1) Abonnés inscrits pour les années antérieures à 1999 et clients actifs à partir de 1999.

Nombre de clients des sociétés contrôlées

	2001	Evolution 2000/2001
Services mobiles (en milliers d'abonnés)		
France	17 823	+ 24,5 %
Europe (hors France)	20 520	+ 29,4 %
Monde (hors Europe)	4 841	+ 66,6 %
Total	43 184	+ 30,6 %
Services fixes (en milliers d'abonnés)		
France (y compris équivalent Numéris)	34 151	-
Europe (hors France)	2 549	+ 31,6 %
Monde (hors Europe)	3 308	+ 4,5 %
Total	40 009	+ 2 %
Services Internet* (en milliers d'abonnés)		
France	3 001	+ 63,9 %
Europe (hors France)	3 128	+ 360,8 %
Monde (hors Europe)	208	+ 57,2 %
Total	6 337	+ 139,8 %
Câble (en milliers)		
France	824	+ 7,2 %
Europe (hors France)	1 351	+ 1,7 %
Total	2 175	+ 3,7 %

* Clients actifs



@ Pour en savoir plus : www.francetelecom.com





Mesurer la performance environnementale

Des indicateurs clés



Mâîtriser les consommations d'énergie, limiter les nuisances et les émissions atmosphériques, promouvoir le réemploi ou le recyclage de produits en fin de vie, constituer des filières de traitement des déchets, veiller à l'intégration paysagère des réseaux : ces objectifs environnementaux ont

fait l'objet d'un pré-diagnostic visant à définir des axes d'intervention prioritaires et des indicateurs de suivi, conformément aux directives de la **Global Reporting Initiative**, cadre de référence de ce document.

La plupart de ces indicateurs ont été choisis en fonction de l'impact environnemental des activités de France Télécom SA sur le territoire français ; d'autres, concernant la consommation de fioul, ou encore la consommation d'eau, sont en cours d'étude et pourront être renseignés pour l'exercice 2002.

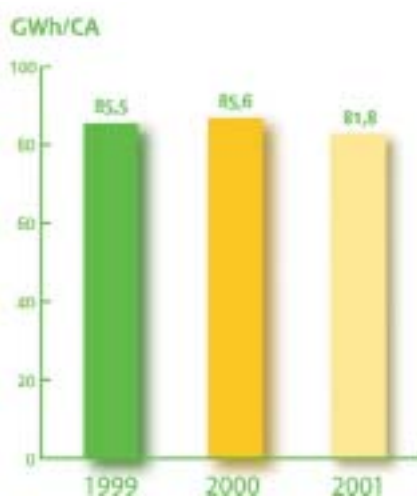
Un cadre de mesure et de comparaison : la **Global Reporting Initiative**

Enjeu-clé des dynamiques compétitives des années qui viennent, le développement durable fait l'objet d'indicateurs, élaborés à partir de différentes méthodes. Certaines apprécient davantage l'aspect financier; d'autres jugent plutôt les choix politiques des entreprises. Depuis 1997, la GRI (Global Reporting Initiative), soutenue par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement et le CERES (Coalition of Environmental Responsible Economies) est devenue un outil de référence et d'aide à la réflexion pour de nombreuses entreprises. Son principal objectif : faire en sorte que le reporting de développement durable devienne aussi crédible que le reporting financier, par l'élaboration de lignes de conduite standardisées. C'est dans cette perspective que s'inscrit le premier bilan environnement de France Télécom, montrant ainsi que le Groupe participe à cette normalisation, en tenant compte de ses spécificités.

Les consommations Electricité



Estimation de la consommation en GWh, France Télécom SA.
(toutes activités confondues : réseau et tertiaire)



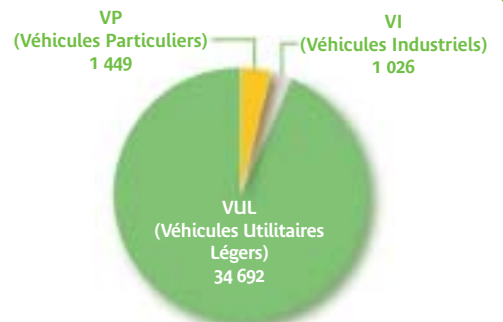
Consommation GWh/Chiffre d'affaires (G€)
France Télécom SA

Ces chiffres font apparaître une stabilité de la consommation d'électricité. Ils sont assez voisins des consommations affichées par les opérateurs signataires de la charte ETNO (European Telecommunications Network Operators).

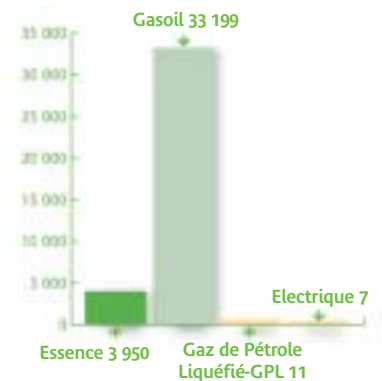
La réduction de la consommation est masquée, en 2001, par le développement de nouvelles offres comme l'ADSL, le développement des réseaux ou encore l'implantation d'équipements d'autres opérateurs de télécommunications en co-localisation dans les bâtiments FT. Toutefois, rapportée au chiffre d'affaires, cette consommation décroît.



Carburant (véhicules France Télécom)

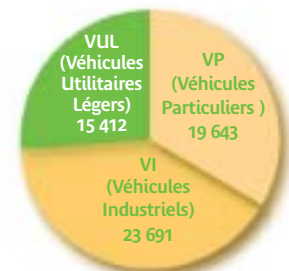


Flotte de France Télécom SA : répartition par type de véhicule
Au 31 décembre 2001

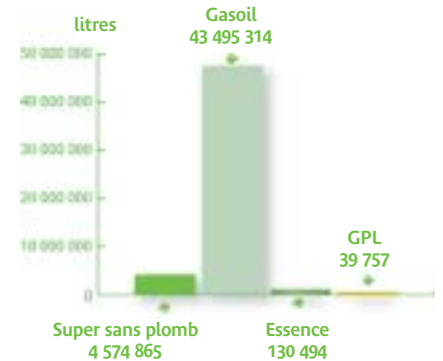


Nombre de véhicules par type de carburant (France Télécom SA)
Au 31 décembre 2001

Ces chiffres se réfèrent à un parc de 37 167 véhicules, recensés au 31 décembre 2001, dont l'âge moyen est de 3,68 ans



Kilométrage moyen parcouru par type de véhicule
Au 31 décembre 2000

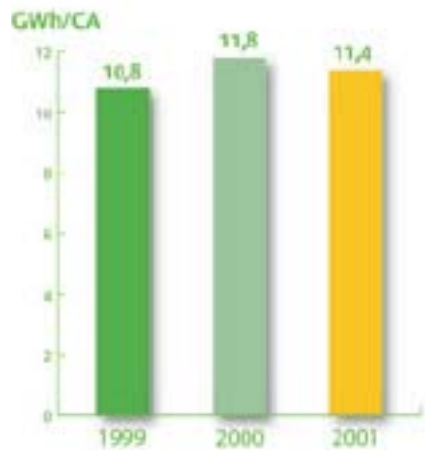


Consommation totale en litre par type de carburant
Au 31 décembre 2001

Gaz (immobilier)



Estimation de la consommation en GWh,
France Télécom SA



Consommation GWh/Chiffre d'affaires (G€)
France Télécom SA

La consommation de gaz naturel concerne essentiellement le chauffage des bâtiments, celle du réseau ne représentant que 0,5 % du total.

Les chiffres laissent apparaître une croissance de la consommation qui s'explique par l'augmentation du nombre de sites alimentés en gaz. Dans le cadre du remplacement d'anciennes installations de chauffage au fioul, des équipements fonctionnant au gaz, plus performant, sont retenus.



Les déchets

Le traitement des déchets est organisé en filières, selon la typologie des matières à valoriser ou à éliminer. A ce jour, 10 filières déchets sont mises en place. D'autres sont en cours de constitution : déchets des travaux de bâtiment et de génie civil, papier-carton, papier-facture et enveloppes, consommables, etc. Les déchets gérés prioritairement sont les suivants :

Poteaux

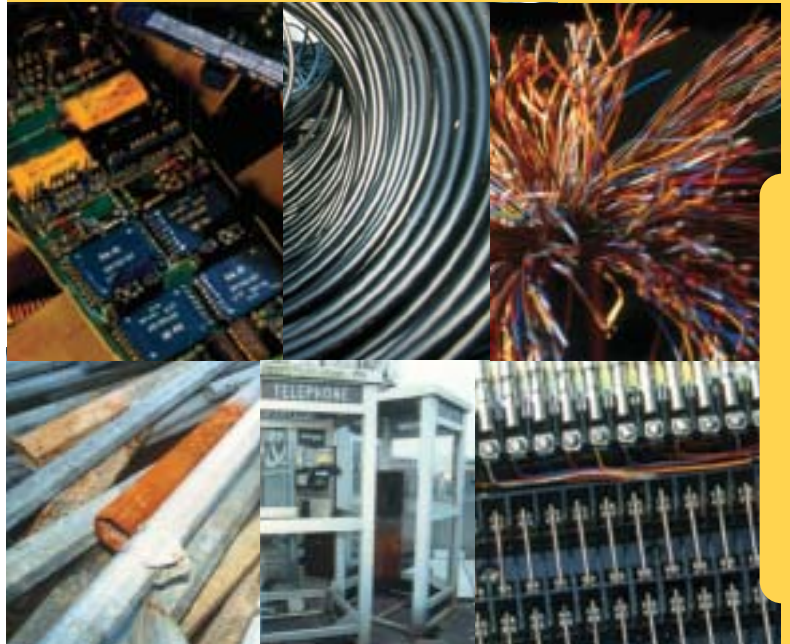
Sur un parc d'environ 16,5 millions de poteaux, environ 14 millions sont en bois et 2,5 millions en métal. Chaque année, en moyenne 300 000 poteaux bois sont déposés. Entre le 1er janvier 1998 au 31 décembre 2001, 1 066 360 poteaux ont été changés, dont 1/3 dans le cadre d'une maintenance préventive liée à une opération d'expertise du parc (poteaux exposés à des dommages résultant des intempéries, des travaux, etc.).

Déchets électriques et électroniques

Ces types de déchets ont nécessité la création de deux filières au sein de l'entreprise.

L'une concerne l'environnement **bureautique** : environ 32 000 appareils (imprimantes, serveurs, scanners, micro-ordinateurs, etc.) sont renouvelés chaque année.

L'autre se rapporte à la gestion des **terminaux téléphoniques** en fin de vie : 1,25 millions de terminaux et 8 000 publiphones sont, en moyenne, éliminés et valorisés chaque année. L'élimination des publiphones est aujourd'hui gérée selon un plan d'action triennal (2000 - 2003).



En fin d'exploitation, les appareils électriques et électroniques, les câbles, les poteaux, les habitacles des cabines publiques et les autocommutateurs sont des produits valorisables

Piles et accumulateurs

Depuis avril 2001, des collecteurs de piles et accumulateurs sont mis à disposition dans les agences commerciales, dans les bâtiments techniques et fonctionnels de France Télécom pour permettre la récupération de piles usagées et leur recyclage selon la réglementation en vigueur. En 2000, 8 tonnes de piles et accumulateurs issues du démantèlement des terminaux et 9,2 tonnes collectées en agences ont été recyclées. En 2001, ce sont 9 tonnes en provenance des terminaux et 11 tonnes collectées en agences qui ont été recyclées.

Cabines téléphoniques

Entre 2000 et 2003, environ 8 000 cabines "voie publique" doivent être démontées en moyenne par an, dans le cadre d'opérations de rationalisation et de modernisation du parc.



Parafoudres

800 000 parafoudres anciens restent à collecter (dans les bâtiments France Télécom et dans les boîtes de protection sur le réseau aérien), en vue de leur élimination.

Câbles

En 2000, 9 100 tonnes de câbles en cuivre ont été déposés, dont 99% sont des câbles en cuivre à enveloppe en plastique et 1% à enveloppe en plomb. Pour 2001, ce sont environ 8 630 tonnes de câbles en cuivre qui ont été déposés.

Halon

La totalité des installations d'extinction automatique d'incendie au halon 1 301 de France Télécom doivent être démantelées avant le 31 décembre 2003.

Le recensement effectué en 2001 indique qu'il reste 140 tonnes de halon à collecter et à éliminer.

PCB (Polychlorobiphényle)

En 2000, un recensement des transformateurs et condensateurs au PCB a été effectué au sein de France Télécom. Ce sont quelque 1 000 installations qui, conformément à la réglementation à venir, restent à démanteler d'ici 2010.

Autocommutateurs

Dans le cadre de la modernisation du réseau, France Télécom doit déposer 360 autocommutateurs anciens. En 2000 et 2001, ce sont respectivement une vingtaine et une trentaine d'autocommutateurs qui ont été démantelés.

l'intégration paysagère

Téléphonie fixe

Le réseau de transmission des liaisons interurbaines et régionales est enterré en totalité. Le réseau de transport desservant les quartiers et les bourgs l'est à 97%. Les lignes de distribution - desserte des clients - le sont aux 2/3. Sur la période 1999/2001, ce sont en moyenne 43 000 poteaux et 1 900 km de câbles qui ont été déposés chaque année, dans le cadre d'opérations d'enfouissement du réseau. En 2000/2001, la part du budget

« investissement et maintenance lignes » consacrée à l'enfouissement du réseau a été exceptionnelle, car elle comprend la remise à niveau d'une partie des réseaux endommagés par les tempêtes de 1999. Elle doit, à l'avenir, décroître. Se présentant comme un complément aux investissements réalisés par les collectivités locales et territoriales, elle sera considérée au regard de la démarche environnementale et sociétale globale de l'entreprise.

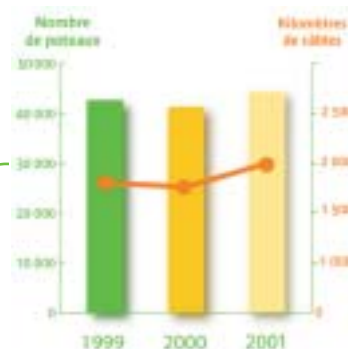
Téléphonie mobile

En septembre 2001, Orange France dispose de 10 200 relais. Ces installations ont été prévues de manière à s'insérer le mieux possible dans le paysage.



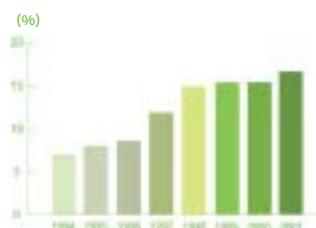
Insertion paysagère d'un relais de téléphonie mobile

Chiffres relatifs à la dépose annuelle de poteaux et de câbles, dans le cadre des opérations de dissimulation du réseau



Nombre de poteaux déposés
Kilomètres de câbles déposés

Part du budget « investissement et maintenance lignes » consacré à l'enfouissement des réseaux (en %)





Installations de réfrigération ou de compression

La conformité réglementaire de nos sites

Installations réglementées

Un inventaire réalisé en 2001 au sein de France Télécom SA révèle que quelque 2 100 installations et sites sont soumis au régime des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Selon la réglementation en vigueur, 2 092 installations France Télécom font l'objet de déclarations et 15 sites sont soumis à autorisation préfectorale.

Installations soumises à déclaration, recensées au 31/12/01 (FT SA)

Installations

- Ateliers de charges d'accumulateurs
- Equipements de combustion
- Equipements de réfrigération ou de compression
- Cuves à fioul
- Entrepôts couverts
- Equipements d'extinction automatique au halon
- Matériels contenant des PCB ou des PCT
- Autres

déclarées

723
113
470
73
6
140 *
561 *
6

* démantèlement prévu

La démarche ISO 14 001

Différents sites et unités de France Télécom sont engagés dans une démarche de certification. Depuis mai 2001, les navires câbliers et bases marines de soutien de France Télécom sont certifiés ISO 14 001.



Mission de maintenance de câbles à bord du "Raymond Croze"





S'engager

pour l'environnement
et le cadre de vie

Une démarche partenariale



Entreprise paneuropéenne responsable, France Télécom fonde ses actions sur **l'échange** des savoirs et la mutualisation des moyens : cette optique partenariale tient compte de la globalisation des marchés et s'applique en conséquence à l'échelle mondiale.

Les enjeux pour France Télécom

Les exigences du développement durable s'imposent à toutes les entreprises, dès lors qu'elles sont conscientes de laisser une « empreinte » sur les milieux où elles sont immergées. Morales, ces exigences sont aussi « réalistes » et le respect des valeurs qu'elles sous-tendent est de l'intérêt bien compris des entreprises soucieuses de création de valeur à moyen et long terme.

Créer de la valeur

Dans un contexte rendu de plus en plus concurrentiel par la globalisation des marchés, l'organisation d'une politique environnementale, la stratégie, les moyens et les actions qui en procèdent, constituent aujourd'hui des atouts décisifs pour les entreprises : à ce titre, l'environnement est considéré comme un important facteur de création de valeur.

Au sein de France Télécom, la préservation de l'environnement est appréhendée comme un élément à part entière de la stratégie de développement du Groupe. Une triple acception est donnée à la notion de valeur.

La valeur économique

L'optimisation des coûts qui résulte de la maîtrise de la consommation énergétique, de la gestion des déchets, de la réduction des éco-taxes, etc. , démontre l'intérêt économique de l'approche environnementale.

La valeur concurrentielle

L'accroissement de la compétitivité et de la productivité, l'accession à de nouveaux marchés, la séduction de nouveaux investisseurs, etc. , illustrent les avantages pris par l'entreprise face à la concurrence.

La valeur sociale et éthique

La démarche volontariste de préservation de l'environnement, du cadre et de la qualité de vie, le souci de proximité et d'intégration dans le tissu local, le rôle d'acteur économique créateur d'emplois, l'ancrage territorial, etc. sont autant de facteurs, intégrant nos valeurs et respectant nos principes d'action, qui contribuent à améliorer l'image de l'entreprise auprès des élus, des institutionnels, des associations environnementales, des collaborateurs et du grand public en général.

Principes d'action de France Télécom

Si l'ambition de France Télécom est de devenir « le meilleur opérateur global de solutions de communication », si nos attributs de marque qui sont la responsabilité, la proximité et l'innovation sont ancrés dans notre culture d'entreprise, reflétant à la fois ce que nous sommes et ce que nous voulons être, nos principes d'action sont le fondement de notre responsabilité individuelle face au client et dans l'entreprise.

Ils permettent à l'ensemble des salariés du Groupe de contribuer, selon leur métier, au respect des valeurs de l'entreprise. Ils guident nos décisions et nos comportements quotidiens :

- avec nos clients ;
- entre nous ;
- vis-à-vis de notre offre ;
- pour la création de richesses ;
- dans les relations avec notre environnement.

Nos principes d'action, en exprimant le potentiel sociétal qui nous est propre, intègrent en particulier notre volonté, en tant qu'entreprise responsable, de préserver l'environnement.



Apporter des garanties : la notation sociétale

La société pose un regard de plus en plus critique sur la gestion par les entreprises des problématiques environnementales et sociétales. Par ailleurs, pour guider leurs analyses et leurs choix, les investisseurs s'appuient sur des systèmes de notation ou sur

des indices boursiers qui évaluent le comportement des entreprises en matière de développement durable. La performance sociétale de France Télécom est ainsi régulièrement évaluée. C'est à ce titre que l'entreprise est intégrée aux portefeuilles de

certains fonds dits « socialement responsables » et figure dans des indices tels que le FTSE 4 Good (Financial Time Stock Exchange) ou encore l'ASPI Eurozone (Euro Stoxx).

Inscrire l'internationalisation dans le développement durable : le Global Compact

Le concept du Global Compact a été lancé au Forum économique de Davos de janvier 1999, à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan. Il invite à poursuivre le développement de la nouvelle économie mondiale sur les

bases des grands principes du développement durable et de l'éthique. Ni instrument de régulation, ni code de conduite, le Global Compact est une structure encourageant la convergence d'initiatives qui intègrent ces principes dans la stratégie des entreprises.

Outre France Télécom, de grands opérateurs européens de télécommunications et quelque 50 multinationales se sont engagés dans cette démarche d'entreprise responsable. L'objectif du Global Compact pour 2002 porte sur un total de cent signataires.



Principes du **Global Compact**

Les neuf principes retenus sont dérivés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des règles fondamentales de l'Organisation internationale du travail, ainsi que de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Trois principes relatifs à l'environnement doivent être appliqués par les entreprises signataires du Global Compact :

- adopter une attitude préventive face aux enjeux environnementaux ;
- mener des initiatives pour promouvoir une meilleure prise en compte de l'environnement ;
- encourager le développement et la diffusion des technologies préservant l'environnement.



Les grandes étapes de l'engagement de France Télécom

Au fil de la dernière décennie, France Télécom a formalisé ses engagements environnementaux. Des dates importantes ont marqué la progression de cette démarche :

1993

- création d'un comité environnement et organisation des premières actions de valorisation des déchets : annuaires et câbles notamment ;
- accord passé avec le Ministre chargé des Postes et Télécommunications et le Ministre chargé de l'Environnement pour une politique concertée d'enfouissement des lignes téléphoniques ;

1996

- signature de la Charte Environnement de l'Association des opérateurs européens de télécommunications (ETNO) ;

1998

- création d'une Délégation à l'environnement chargée de porter l'engagement et la démarche de France Télécom en faveur de l'environnement ;
- réalisation de pré-diagnostics environnementaux sur des directions régionales pilotes et identification des impacts environnementaux des activités de différentes unités opérationnelles ;
- création d'outils appropriés de gestion environnementale ;

1999

- validation par le Comité exécutif de l'engagement environnemental de France Télécom, portant sur une démarche d'amélioration continue et la recherche de solutions propres à servir le développement durable ;
- signature d'une Charte de téléphonie mobile, aux côtés de deux autres opérateurs et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Cet engagement vise à encadrer le déploiement de la téléphonie mobile, dans le respect du cadre de vie et du patrimoine, en hiérarchisant les priorités environnementales ;

2000

- adhésion au pacte mondial « Global Compact » des Nations Unies ;
- formalisation des principes d'action de l'entreprise intégrant en particulier le souci de préserver l'environnement ;

2001

- certaines activités du Groupe sont certifiées et des démarches ISO 14 001 sont lancées au sein d'unités opérationnelles de France Télécom.



Un programme d'amélioration continue

Les différentes étapes de l'engagement de France Télécom structurent la démarche environnementale menée au sein du groupe selon deux axes : la mise en œuvre d'un programme d'amélioration continue pour réduire les impacts environnementaux et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de développement durable.

La mise en œuvre de la démarche environnementale de France Télécom procède d'un plan d'action dont les objectifs sont les suivants :

- la maîtrise des consommations de matière et d'énergie ;
- le réemploi des produits en fin de vie ;
- la réduction des impacts visuels et des niveaux sonores des équipements et des infrastructures ;
- la diminution des émissions atmosphériques, en particulier des gaz à effet de serre ;
- l'intégration des préoccupations environnementales dans les procédures d'achat comme critère supplémentaire dans la sélection des fournisseurs et des produits ;
- la promotion et la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement, pour les collaborateurs et les partenaires ;
- la transparence vis-à-vis des agents, des clients et des actionnaires par la diffusion d'informations relatives à l'impact environnemental des activités, des services et des produits ;
- la recherche et l'innovation, axées sur des activités, des services et des produits contribuant au développement durable.

Certification ISO 14 001

Démarche en cours en Champagne-Ardenne

Une exigence de qualité environnementale qui imposait de répondre présent à la démarche, une volonté d'aller plus loin que l'ISO 9 000 : ces deux raisons ont incité, en février 2001, la Direction régionale de Champagne-Ardenne à engager dans la certification ISO 14 001, l'Unité Régionale de Réseau (URR). Cinq groupes de travail (communication, achats-logistique, qualité, sécurité, activités techniques) ont été constitués et ont défini des plans d'action. Trois grands axes guident le travail réalisé en vue de la certification : la consommation d'énergie, la gestion des déchets (côté France Télécom et côté clients) et l'optimisation de l'utilisation des véhicules.

Certification des navires câblers et des bases marines de France Télécom

France Télécom Marine, acteur majeur pour la pose et la maintenance de systèmes sous-marins en fibre optique, s'est engagée dans une démarche de gestion de l'environnement liée à ses activités. Elle a pour objectif de respecter les plus hauts critères internationaux en matière de management de l'environnement et de la qualité. Ainsi, en mai 2001, ses navires câblers et bases marines de Brest et de la Seyne-Sur-Mer ont été certifiés ISO 14 001. Cette certification complète celle d'assurance qualité - ISO 9 002 - obtenue en 1996 et celle d'ISM (International Safety Management) acquise en 2000.



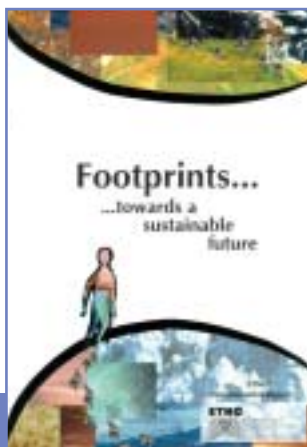
Navire câblé le "Raymond Croze"



Des partenariats

Partenariats économiques

Traités avec des sels minéraux et de la créosote, les quelque **300 000** poteaux de bois détruits chaque année doivent être considérés comme des déchets dangereux. Un partenariat engagé avec EDF et la SNCF porte sur la recherche d'une filière de valorisation de ces poteaux. Les trois partenaires réalisent une étude sur les différentes filières possibles. Les conclusions ont été rendues fin 2001 et vont permettre de déterminer un plan d'action.



Partenariats institutionnels

Un accord-cadre passé entre France Télécom et l'ADEME doit consacrer la mise en place d'une coopération pour gérer prioritairement la politique de maîtrise de l'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, la gestion des déchets et le système de management environnemental. Cet accord prévoit également la réalisation d'une étude visant à évaluer l'impact environnemental et sociétal sur les personnes, des solutions, produits et services proposés par l'entreprise.

D'autres partenariats sont aussi développés dans le domaine de la recherche. Ils concernent, par exemple, la participation au programme Information Society Technology (IST) de la Commission européenne, pour permettre le développement de solutions visant à informer sur la qualité de l'air (APNEE), ou encore l'implication dans le programme COMOBIO pour mettre à disposition nos compétences dans le domaine de la dosimétrie.

Partenariats associatifs

Au niveau national et européen, pour des raisons de convergence d'intérêts et de partage de savoir-faire, France Télécom a noué des partenariats avec différentes associations. Ainsi, dans le cadre de l'Afite (Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement), de l'Orée (Entreprises et collectivités partenaires pour l'environnement), d'Espaces pour demain, d'EPE (Entreprises pour l'Environnement), de l'ETNO, ou encore du CSR (Corporate Social Responsibility) Europe, France Télécom apporte sa contribution aux réflexions menées au sein des groupes de travail, peut faire valoir un point de vue, participer à des projets, échanger des expériences et promouvoir les activités télécoms au service du développement durable.

L'ETNO, les opérateurs européens en réseau

L'ETNO (European Telecommunications Network Operators) est une association créée en mai 1992, afin de défendre les intérêts collectifs des opérateurs européens de télécommunications, dans un contexte de concurrence de plus en plus offensive. Forte de 45 membres, elle a pour objectif d'encourager un dialogue constructif entre ces derniers et avec d'autres acteurs participant au développement de la société européenne de l'information, dans l'intérêt des usagers. Parmi ses principes fondateurs figure l'obligation de contribuer au développement d'une stratégie commune de préservation de l'environnement, ayant valeur de référence pour l'industrie européenne des télécommunications. En 1996, une Charte Environnement a formalisé les engagements des membres de l'ETNO. Elle définit six grands domaines d'actions : sensibilisation, réglementation, recherche et développement, procédures d'achats, information, mise en œuvre d'un SME. L'ETNO a été, en 1998, l'un des premiers secteurs industriels à publier de manière collective un rapport environnement (second rapport édité en 2000). Membre du groupe de travail Environnement de l'ETNO, France Télécom a notamment apporté sa contribution à l'élaboration de six documents recensant les lignes directrices (guidelines) communes aux opérateurs signataires, dans différents domaines : achats, indicateurs, changement climatique, etc. En 2001, un groupe de travail a été constitué pour que les opérateurs de télécommunications puissent, de manière coordonnée, apporter leur expertise au monde scientifique et enrichir les réflexions sur l'impact éventuel des ondes électromagnétiques.



Partenariats " éco-responsables "

France Télécom participe à de nombreuses initiatives dont la diversité reflète l'émergence de la question environnementale dans tous les domaines de la vie. L'engagement environnemental de France Télécom, couplé aux engagements sociaux et à une politique de mécénat active, soutient la responsabilité sociale de l'entreprise.

Depuis 4 ans, le Groupe est ainsi partenaire de la Journée « En ville, sans ma voiture ! », organisée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Outre la mise en service à l'échelle nationale d'un numéro vert (gratuit) servant à l'information du public, la contribution de France Télécom est formalisée aussi par des partenariats locaux débouchant sur la mise à disposition de services de type Internet et mobiles.

Le Groupe participe aussi à des opérations de dissimulation de

réseaux en zone rurale, dans le cadre de la campagne de préservation des plus beaux villages français, soutenue par l'association "Espace pour demain". Ces exemples de collaborations peuvent également déboucher sur des accords résultant d'initiatives prises par les directions régionales ou d'autres directions de l'entreprise. Ainsi, la Direction régionale de Paris s'associe, au titre du sponsoring «Sports et loisirs», à l'opération «Roues libres» engagée par la RATP.

La Direction régionale de Nice a soutenu l'initiative du Syndicat intercommunal de la Vallée de la Vésubie, dans le cadre de la «Journée mondiale de l'environnement», pour développer auprès des collégiens le sens de l'éco-citoyenneté.

Une double approche qui rejoint le cadre, plus large, des partenariats souscrits par la Direction éducation de France Télécom :

- celui engagé depuis 1998, par exemple, avec la Fondation Européenne pour l'Education à l'Environnement (FEEE), dont la vocation est d'instaurer une



France Télécom sponsor de l'opération "Roues libres" engagée par la RATP



coopération transnationale entre les lycées intégrant l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Outre un important volet technique, France Télécom délègue des "ambassadeurs" accompagnant les projets des lycéens, qui enquêtent sur les problèmes d'environnement auxquels leur région est confrontée. Baptisé « **Jeunes reporters pour l'environnement** », ce programme fait appel aux méthodes d'investigation journalistique et utilise de nouveaux outils d'information / communication développés par France Télécom. - ou encore celui mis en place avec la Fondation Nicolas Hulot, sous forme, notamment, d'assistance technique à la mise en œuvre de projets : « **Fleur de Lampaul** », « **Clubs environnement** » au Maroc et au



Solutions de télécommunications développées par France Télécom, dans le cadre du partenariat "Fleur de Lampaul"



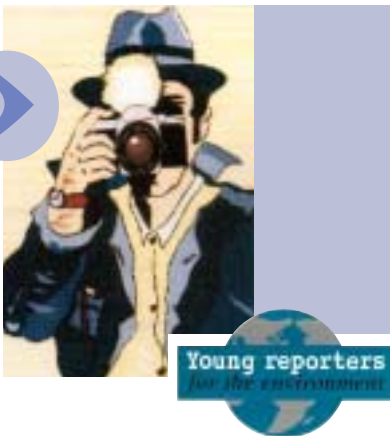
Sénégal, et « **Ecole de la nature** » dans le Morbihan.

Ces soutiens apportés par France Télécom à des actions éducatives, permettent d'offrir une meilleure perception des enjeux environnementaux. Ils sont présentés sur Educavie, le portail Education de France Télécom : www.educavie.francetelecom.com.

Ces partenariats, qu'ils soient économiques, institutionnels, associatifs ou encore "éco-responsables" reposent tous sur la valorisation

du cœur de métier et des produits et services de l'entreprise.

Le savoir-faire proposé pour leur mise en œuvre se conçoit au regard de l'implication de tout le Groupe pour une intégration au tissu social et économique des territoires où est implantée France Télécom. Par ailleurs, pour contribuer à des progrès «durables», l'entité de recherche de l'entreprise – France Télécom Recherche & Développement – collabore avec le monde de la recherche ou encore celui de la médecine, en mettant à disposition ses expertises.



Le CEEP : une contribution à la politique européenne de l'environnement

Le **CEEP** (Centre Européen des Entreprises à participation Publique et des entreprises d'intérêt économique général), organisme dont France Télécom est membre, a le statut de "partenaire social" reconnu par

Bruxelles. Il défend les intérêts de ses membres dans le cadre du marché unique européen. Ainsi, dans le domaine de l'environnement, il émet un avis consultatif sur les propositions de la Commission européenne ; il facilite les

contacts entre les entreprises et les différents services communautaires ; il sert également d'organe d'information à ses adhérents, venant en complément de leurs propres services d'étude ou de documentation.



S'organiser pour progresser

Le management environnemental



L'organisation met en avant les priorités stratégiques de l'entreprise et traduit sa volonté de respecter ses engagements. C'est ce dont témoignent les structures spécifiques dont France Télécom s'est dotée, à partir de 1998, pour mettre en œuvre une politique visant à construire un Système de Management Environnemental (SME).

Une animation globale...

France Télécom s'est dotée d'une organisation particulière pour porter son engagement environnemental. Ainsi, la Délégation à l'environnement, au sein de la Direction des relations extérieures, définit les grandes orientations politiques du Groupe dans les domaines de la protection de l'environnement et de la préservation du cadre de vie, en veillant à les intégrer dans l'objectif de compétitivité de l'entreprise. Pour que la démarche environnementale mise en œuvre atteigne les objectifs planifiés, des **missions fédératrices** ont été assignées à la Délégation à l'environnement.

... et un travail d'équipe

Agissant en appui des directions régionales et des autres unités opérationnelles, la Délégation à l'environnement est une structure transversale qui travaille, en fonction des problématiques, avec différentes entités fonctionnelles : branches, divisions et filiales du Groupe.

Des **groupes de travail** sont constitués et se réunissent de manière périodique. Ils permettent de déconcentrer les applications relatives à la mise en œuvre de la politique environnementale globale tout en préservant la cohérence d'ensemble de la démarche.

Ils impliquent toutes les strates de l'entreprise et tiennent ainsi compte de leurs spécificités.

Ces **groupes de réflexion**, de partage d'expérience et de suivi des affaires en cours, soutiennent le pilotage de la démarche environnementale globale et servent de levier aux **actions** planifiées et entreprises.

Le travail d'équipe concerne, par exemple :

- le suivi des installations réglementées en impliquant principalement les entités opérationnelles de l'entreprise ;
- la mise en œuvre du système de management environnemental en regroupant notamment les acteurs ayant

Les principales missions fédératrices

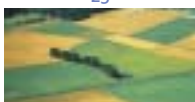
- . vérifier la conformité des actions de France Télécom et de ses filiales aux réglementations en vigueur et assurer la veille réglementaire prospective ;
- . définir une méthodologie pour la mise en œuvre d'un système de management environnemental conforme aux standards internationaux ;
- . veiller à la mise en œuvre des engagements souscrits dans le contexte national et international ;
- . assurer la responsabilité de la communication interne et externe sur les questions d'environnement ;
- . définir des actions de formation et de sensibilisation en direction du personnel.

arrêté des objectifs de certification ;

- la prise en compte d'éventuels impacts sanitaires, en particulier dans le domaine des champs électromagnétiques, en réunissant des experts en dosimétrie ainsi que des interlocuteurs au sein du Groupe dont l'activité ou le métier, en France comme en Europe, impose une vigilance particulière sur ce sujet ;
- le développement de formations conçues avec les acteurs du terrain en fonction de leurs besoins et élaborées avec certaines entités fonctionnelles pour être intégrées au catalogue des formations de l'entreprise ;
- le partage de l'information environnementale au sein du réseau

communication de l'entreprise pour faire connaître les enjeux, l'état d'avancement de la démarche, promouvoir des initiatives, etc ;

- la globalisation des processus de valorisation ou élimination des déchets dans le cadre d'une commission nationale réunissant des responsables nationaux et locaux de filiales de gestion des déchets ;
- la maîtrise de l'énergie par le biais d'une commission pilotée par la branche réseaux de l'entreprise en association avec un certain nombre d'entités fonctionnelles du Groupe.



Un réseau d'acteurs

Les directions nationales et régionales, les unités opérationnelles et fonctionnelles

Le rôle dévolu à la Délégation à l'environnement pour coordonner la mise en oeuvre de la démarche environnementale globale repose sur un maillon essentiel : celui du terrain.

C'est par le biais de sa trentaine de directions régionales, dont dépendent une centaine d'unités opérationnelles – Unité Régionale de Réseau (URR), agences entreprises, etc. – que l'entreprise innove, expérimente et avance.

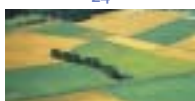
Chaque initiative contribue à forger le retour d'expérience qui sert à déployer des projets à une échelle plus vaste.



Ainsi, par exemple :

- des diagnostics environnementaux ont été réalisés sur quatre directions régionales pilotes ;
- des actions sont menées par les directions régionales de Lyon (accord-cadre ELEN sur l'évaluation des filières de valorisation ou d'élimination des déchets électriques et électroniques et des déchets d'autocommutateurs, plan d'entreprise pour les transports, accord avec les partenaires dans le domaine du recyclage des déchets des travaux de génie civil, etc.), ou encore de Nantes (plan de déplacement entreprise en liaison avec la municipalité) ;
- des démarches de certification ISO 14 001 sont initiées au sein de différentes entités.

Portée collectivement, et en fonction de stratégies locales, la démarche environnementale de France Télécom progresse grâce aux synergies mises en oeuvre par les équipes et à l'implication de l'ensemble des collaborateurs.



Les Responsables Nationaux de Processus (RNP) des filières déchets

La mise en conformité réglementaire fait obligation à France Télécom de gérer les déchets dont elle est responsable, jusqu'à leur élimination (valorisation ou destruction). Dans ce but, l'entreprise a défini dix filières. Chacune doit suivre un processus spécifique, piloté par un RNP. Celui-ci a en charge la gestion

environnementale complète du produit, depuis les prescriptions concernant son achat jusqu'à son élimination. Il lui revient notamment de définir la stratégie de la filière, de fixer le niveau de performance à atteindre et d'animer le réseau des Responsables Locaux de Processus (RLP).



Inspection d'une installation d'énergie (Champagne-Ardenne)

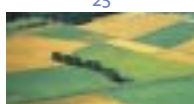
Tri sélectif des papiers de bureau déclassés (Champagne-Ardenne)

Les DOM

Compte-tenu de leurs spécificités, les Départements d'Outre-Mer doivent être dotés d'une organisation particulière, différente de celle de la métropole. Un responsable unique pilote l'ensemble des chantiers liés à la gestion des déchets et à la maîtrise de l'énergie : identification des gisements de déchets, recherche de partenariats, mise en place de filières, en fonction de la problématique propre à chaque type de déchet.



Installation solaire thermique



Le système de management environnemental

Un management environnemental est avant tout un management responsable, celui qu'exerce une entreprise soucieuse de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement, de s'assurer de leur conformité avec la réglementation, et de forger sa croissance dans une perspective de développement durable. C'est la conscience d'un tel enjeu qui a incité France Télécom à mettre en œuvre une démarche de Système de Management Environnemental (SME) conforme aux normes internationales de type ISO 14 000. Elle rejoint ainsi les grandes entreprises qui, en fournissant l'assurance d'une gestion transparente et responsable, se dotent d'un atout désormais considéré comme concurrentiel.

Première pierre apportée à l'édifice, en 1999 : la formalisation d'un engagement, décrivant avec clarté et transparence la politique de France Télécom en matière d'environnement. C'est ce prologue stratégique qui a jeté les bases du SME.

Une orientation nationale pour des applications locales

La Délégation à l'environnement soutient les démarches de SME au sein des différentes entités du Groupe. Elle fixe le cadre général de ce système, réalise et met à disposition les outils méthodologiques et établit un tableau de bord permettant l'évaluation permanente de la démarche en cours.

Ces actions, outre le partage d'expérience qu'elles génèrent, sont de véritables instruments au service du management environnemental des directions régionales de France Télécom et peuvent offrir des réponses à la mise en œuvre des stratégies locales.

En 2001, dans le contexte d'amélioration continue initié par le SME, des actions concrètes, visant à respecter la conformité réglementaire et intégrant des opérations de sensibilisation et de formation, ont été conduites autour de quatre axes :

- valorisation des déchets
- gestion de l'énergie
- prévention des risques
- certification ISO 14 001

Les étapes du SME à France Télécom

. L'état des lieux

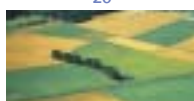
La première étape d'un SME porte sur la réalisation d'un diagnostic environnemental. L'objectif est d'identifier, de manière rigoureuse, l'impact environnemental des activités, les éléments posant un problème de non-conformité et les facteurs de risque.

. L'approche systémique

Elle garantit de futures actions préventives et correctives, encadrées par des procédures, structurées par une politique cohérente avec la politique générale de l'entreprise. Elle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, qui nécessite l'implication de tous les collaborateurs de l'entreprise.

. La reconnaissance officielle

Il s'agit de formaliser la démarche environnementale par une certification, qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources, pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser et maintenir la politique environnementale.



Les outils de travail et de sensibilisation

Portée par la Délégation à l'environnement, la mise en œuvre du système de management environnemental s'est traduite par la mise en place de plusieurs chantiers, à l'échelle régionale ou nationale. En premier lieu, il s'agit de forger les outils servant l'ensemble des actions.

Les guides méthodologiques

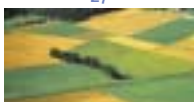
Coordonnés par la Délégation à l'environnement, les outils de gestion, servant la mise en œuvre du système de management environnemental, ont été réalisés dans le cadre de "chantiers environnement", ayant pour vocation de déboucher sur une méthodologie reproductible.

En 1998, des études ont porté sur les facteurs d'impacts environnementaux relatifs à chaque unité opérationnelle.

En 1999, suite à ces diagnostics, une dizaine de chantiers thématiques (inventaire des déchets, collectes sélectives, conformité réglementaire, etc.) ont été mis en place dans l'objectif d'enclencher des plans d'action. Ces chantiers ont livré des enseignements qui ont notamment permis la réalisation de guides méthodologiques.

Outils de gestion environnementale

- **Les guides méthodologiques**, fruits de collaborations au sein du Groupe :
 - . Guide de mise en place de la collecte sélective des papiers de bureaux
 - . Guide pour la réalisation d'un inventaire des déchets
 - . Guide de gestion de la conformité réglementaire des ICPE
 - . Guide de gestion des risques liés aux équipements de fioul
 - . Guide de lancement d'une démarche de certification ISO 14 001 appliquée à une Unité Réseaux de France Télécom
- **Base de données réglementaire**
- **Grille de reporting**
- **Les recommandations de l'ETNO**, fruits du travail réalisé dans le cadre du partenariat souscrit entre les différents opérateurs européens de télécommunications :
 - . recommandations pour une politique d'achat compatible avec le respect de l'environnement
 - . recommandations pour la réalisation d'un reporting environnemental
 - . recommandations pour la gestion du cycle de vie des poteaux téléphoniques
 - . recommandations pour l'identification des impacts environnementaux
 - . recommandations sur l'utilisation des produits et services de télécommunications et la lutte contre les changements climatiques
 - . recommandations pour une sensibilisation à la question environnementale



L'intranet "environnement "

Le site @ction Environnement a pour vocation de favoriser une appropriation de la démarche par la sensibilisation et l'information. Donnant une vision claire des responsabilités et des enjeux, c'est aussi un outil pédagogique qui explique l'ensemble des composantes du système de management environnemental. Il s'organise en trois grandes rubriques : "Responsabilité environnementale", "Actions au quotidien", "Outils et méthodes". Du développement durable aux contacts utiles, de la notation sociétale à la réglementation, de l'institutionnel au terrain, il reflète toutes les dimensions dans lesquelles évolue la politique environnementale de France Télécom.



Plus de 2 000 visiteurs/mois et plus de 120 000 accès effectifs/mois dont une large majorité concernent le téléchargement de documents (outils méthodologiques principalement)

La veille réglementaire

Assurée par la Délégation à l'environnement, cette veille nationale et européenne, permet de vérifier la conformité réglementaire de la démarche environnementale mise en oeuvre. Portant, par ailleurs, sur les projets de lois et de directives, elle permet à l'opérateur de jouer son rôle d'entreprise de référence, avec une proactivité propre à anticiper les évolutions.

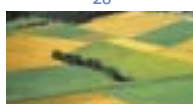
Conformément aux orientations du SME, la Délégation à l'environnement propose une base de données spécifique aux activités de France Télécom, intégrant les textes officiels accompagnés d'une grille de lecture.

Son objectif est de les rendre accessibles à tous, afin que chaque collaborateur puisse avoir une vision claire des enjeux de la législation et puisse, en tenant compte aussi des réglementations

locales (arrêtés préfectoraux et municipaux par exemple), connaître les limites posées par toutes les réglementations concernant l'entité dont ils dépendent.



Plus de 200 consultations par mois



Le tableau de bord "environnement"

Issue des remontées d'informations et de la définition d'indicateurs, cette grille constitue un moyen de mesurer l'état d'avancement du programme d'amélioration continue. Servant de

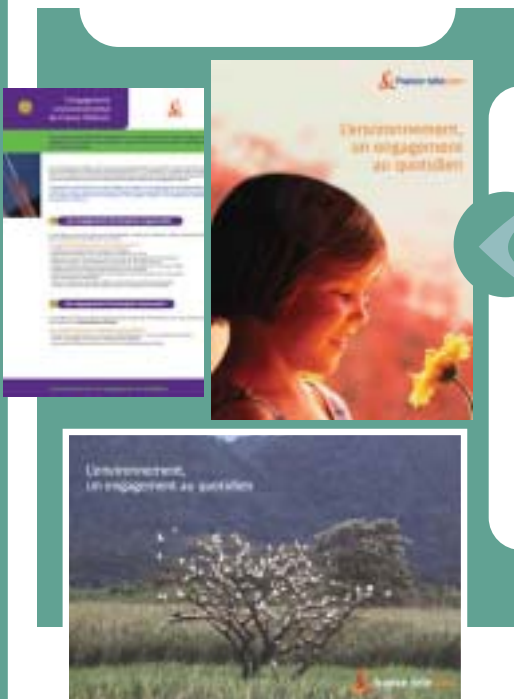
baromètre interne, elle pourra aussi renseigner de façon fiable des interlocuteurs externes, telles les agences de notation sociétale.

Les argumentaires et les éditions

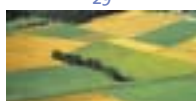
Destinés aux publics internes et externes, ces documents d'information contribuent à éclairer certains points stratégiques de la politique environnementale de France Télécom et se révèlent être un descriptif des actions engagées pour la protection de l'environnement et le respect de la qualité de la vie : des brochures, des fiches, des argumentaires, des posters, des articles de presse dans les revues internes de l'entreprise, etc.

En fonction des opérations internes et externes de sensibilisation engagées, ces documents permettent de répondre à des objectifs d'information et peuvent remplir un rôle pédagogique d'éducation à l'environnement.

La brochure, "Téléphonie mobile et santé", éditée par Orange France, reflète les préoccupations éthiques du groupe France Télécom, résolument vigilant sur les technologies mises au service de son développement. Elle répond clairement aux interrogations liées à la sécurité, en présentant l'état actuel des connaissances sur la question de l'impact des champs électromagnétiques. Guidée par son souci de transparence et de responsabilité, l'entreprise montre son implication dans le domaine technique et financier pour contribuer à faire progresser la recherche ; elle rappelle également les principes de prudence et de sécurité observés par l'entreprise, dans le cadre du respect des recommandations européennes.



@ Editions accessibles sur :
www.francetelecom.com





Agir en réseau

Du global au local



Les différentes initiatives prises par France Télécom dans le cadre de sa politique environnementale sont portées sur le terrain, au quotidien, par l'ensemble des collaborateurs.

Deux axes structurent les traductions concrètes de l'engagement de France Télécom :

- . une dynamique d'amélioration continue visant à maîtriser et réduire l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement ;
- . la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme outil du développement durable.

Maîtriser et réduire l'impact sur l'environnement

Les filières de gestion des déchets

La gestion des déchets représente pour France Télécom un triple enjeu : réglementaire, environnemental et économique. L'organisation qui lui est dédiée répond à deux exigences : la transparence et la traçabilité.

Une cartographie effectuée par la Direction régionale de Bordeaux, en 1999, a mis en évidence une quarantaine de types de déchets à traiter. Le Groupe a créé des filières spécifiques chargées, selon les cas, de valoriser ou d'éliminer ces déchets. Parallèlement à cette gestion de matériel en fin de vie, une démarche, inspirée de la Charte

Environnement de l'ETNO, est suivie pour la prise en compte dans le processus des achats, de critères environnementaux d'évaluation. Un responsable environnement à la direction chargée des achats de France Télécom assure la promotion de la politique environnementale en intervenant auprès des responsables des achats.

Dix filières sont mises en place. D'autres, sont en cours de constitution pour traiter les déchets des travaux de bâtiment et de génie civil, les papiers "carton", les papiers "facture et enveloppe", les consommables, etc. En ce qui concerne ces derniers, il existe aujourd'hui de nombreux contrats locaux. En raison de la nature très atomisée de ces contrats, les quantités collectées n'ont pas encore été globalisées à l'échelle nationale.

L'aval du démantèlement : nouvelle vie ou élimination de produits

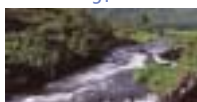
L'un des principaux objectifs du traitement des déchets porte sur leur valorisation. Certains matériaux issus du démantèlement sont pris en charge par des sociétés spécialisées (il s'agit, le plus souvent, d'entreprises d'insertion) et connaissent après traitement une nouvelle application, d'autres sont éliminés en Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe I.

La "seconde vie" des matériaux réemployés peut revêtir différentes formes :

- . **plastiques** : industrie du plastique (fabrication de crayons, matériel sanitaire etc.)
- . **métaux ferreux** : filière du fer (sidérurgie, fabrication d'acier etc.)
- . **métaux non ferreux** (cuivre, laiton et autres) : industrie d'affinage des métaux (lingot de métaux purifiés)
- . **cartes électroniques** : cuivres et métaux précieux
- . **piles, écrans, contacts au mercure** : filières spécifiques avec récupération des matériaux, détoxification des produits dangereux et élimination en Centre d'Enfouissement Technique (CET) de classe I.



Des plastiques, du caoutchouc, des métaux, etc. sont présents dans les déchets de France Télécom



La collecte des annuaires : une démarche "éco-responsable"



Les " **Pages jaunes** " et les " **Pages blanches** " représentent quelque 60 000 tonnes de papier distribuées annuellement ! Pour en assurer la récupération et la valorisation, de nombreuses initiatives ont été prises par des directions régionales. Les collectes d'annuaires périmés organisées chaque année ont permis, en renforçant les rapports de proximité, de mettre en place de véritables campagnes de sensibilisation à la prise en compte de l'environnement et à l'importance du recyclage : partenariats avec le monde scolaire, avec les collectivités locales,

Dix filières déjà constituées :

Poteaux en bois

Un partenariat entre EDF, la SNCF et France Télécom, doit définir les modalités communes de valorisation des poteaux et traverses en bois déposés.

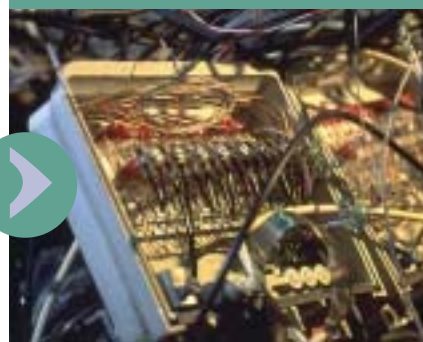
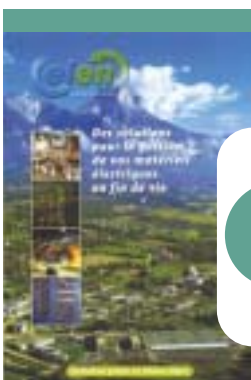


Stockage avant valorisation des poteaux bois réformés.

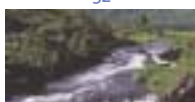
Déchets électriques et électroniques

Le traitement des matériels "gris" s'organise en deux filières. La première intègre la **bureautique** (imprimantes, serveurs, scanners, micro-ordinateurs, etc.), avec environ 32 000 appareils à traiter chaque année; la seconde concerne les **terminaux téléphoniques**, sachant que 95 % des matériaux constituant un poste téléphonique sont recyclés : cuivre, métaux précieux, plastique, cartes électroniques, etc. 1,25 millions de terminaux téléphoniques et 8 000 publiphones sont en moyenne éliminés chaque année. Les anciens modèles (téléphones à cadran, première génération de Minitel, etc.) sont démantelés et broyés.

Une convention, dans le cadre du projet **ELEN**, a été signée par la Direction régionale de Lyon avec l'association Electricité Environnement et le Conseil Régional de Rhône-Alpes, pour mettre en place, ou évaluer la performance, des filières de collecte et de traitement des produits électriques et électroniques en fin de vie.



Démantèlement de produits électriques et électroniques



avec des associations œuvrant pour la préservation de l'environnement ou remplissant des missions à but caritatif (vente du papier au profit d'organisations humanitaires). Les modalités de récupération et de valorisation des annuaires sont actuellement en cours de re-définition pour assurer une globalisation de cette démarche de récupération au niveau national. Le schéma mis en place par France Télécom reposera sur le principe d'éco-conception, prévoyant le recyclage des annuaires dès le stade de leur conception, et intégrera notamment l'emploi de colles et d'encre qui soient le plus écologiques possible.



Plantation d'arbres, suite aux tempêtes de 1999, réalisée grâce aux bénéfices du recyclage des annuaires (Val d'Oise Yvelines)

Piles et accumulateurs

Tandis que la collecte des piles usagées de la clientèle est effectuée par les quelque 760 agences commerciales de l'entreprise, la collecte des piles à usage interne à l'entreprise est réalisée directement sur les lieux d'exploitation et dans les bâtiments fonctionnels.

Récupérées dans des conteneurs spéciaux, elles sont ensuite triées puis traitées par des sociétés spécialisées.

Cette démarche a fait l'objet d'une communication pédagogique qui met en évidence les risques sur l'environnement et sur la santé provoqués par les piles non traitées, explique la nature des pollutions générées par une absence de collecte et de valorisation et précise l'économie en ressource naturelle réalisée grâce à une bonne gestion environnementale. Outre la poursuite des opérations de collecte, l'objectif recherché est d'accompagner les actions de récupération, par une démarche, toujours plus active, d'éducation à la protection de l'environnement.



Collecteur de piles et batteries usagées



Cabines et publiphones

Constituées notamment de verre, d'aluminium, d'acier, de matières plastiques (polycarbonate et méthacrylate) et de caoutchouc, les cabines sont un gisement de déchets valorisables. Dans le cadre d'une politique de modernisation du parc, environ 8 000 cabines installées dans des endroits publics (sur un total de 250 000 points d'accès au réseau) sont en moyenne démontées chaque année (plan couvrant la période 2000/2003). Ces démontages résultent notamment de renouvellement d'habitacles anciens, de transformation de cabines doubles ou triples en cabine simple.

Un accord-cadre, prenant en compte les contraintes réglementaires en vigueur est en cours de signature avec les prestataires pour le traitement de ces cabines. Les publiphones, qui contiennent des DIS (piles et parafoudres notamment), ainsi que des matériaux électriques et électroniques, doivent suivre quant à eux un processus spécifique de valorisation adapté au traitement de leurs composants.



Cabine téléphonique simple d'extérieur, spécialement conçue pour les personnes à mobilité réduite

Un cahier des charges pour les achats et la valorisation des produits en fin de vie

Pour le traitement des cabines, France Télécom, a réalisé un cahier des charges « type » obligeant les entreprises contractantes à une transparence et une traçabilité sur les matières et les quantités traitées, ainsi que sur les modes de démantèlement retenus.

Autocommutateurs

Intégré à l'accord-cadre « démantèlement des appareils techniques de France Télécom », afin de traiter les appareils déposés chaque année, un plan qualité rigoureux a été imposé aux sous-traitants. Les entreprises spécialisées retenues, interviennent directement sur les lieux d'implantation des équipements déposés. Une fois démantelées, les matières qui composent ces matériels – relais au mercure, cartes électroniques, bandes magnétiques, câbles, etc. – sont récupérées, valorisées ou traitées au sein de filières spécifiques.

Elles font, par ailleurs, l'objet d'un reporting particulier, qui tend à améliorer leur traçabilité.

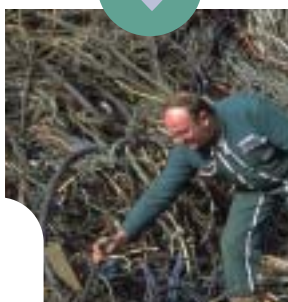


Câblage de têtes de réseaux au central de Lille



Câbles

Ils suivent un processus de valorisation établi par un accord cadre signé en 1992, avec des entreprises qualifiées de recyclage de métaux ferreux et non ferreux. C'est le plus ancien des accords-cadres de France Télécom, dans le domaine du recyclage de produits et de matériels. Les câbles en cuivre de cette filière, à enveloppe en plomb ou en plastique, sont broyés en fines particules. Celles-ci sont ensuite séparées, selon différents procédés, pour être réemployées selon leur nature (revente des métaux aux affineurs, incinération ou ré-emploi des plastiques, etc.).



Tri de câbles



Séparation des matériaux constitutifs des câbles

Halon

Employé pour lutter contre les incendies, ce gaz ne sera plus utilisé à partir de 2003. Son élimination fait donc l'objet d'un programme spécifique portant sur la chaîne complète du démantèlement, de la mise en sécurité des réservoirs à l'envoi chez un récupérateur.

Contractualisée par le biais d'un accord-cadre, cette prestation globale est confiée à une entreprise sous-traitante ayant fait l'objet d'une sélection rigoureuse. Les différentes phases de traitement et de transport se dérouleront selon des critères environnementaux très précis et feront l'objet de suivis.

Ce plan de démantèlement, qui procède de l'application de la charte du récupérateur-éliminateur de halon au cas de France Télécom, a été programmé de manière à préparer l'entreprise à l'échéance du 31 décembre 2003.

Parafoudres

France Télécom, dans le cadre de la réglementation en vigueur, retient des solutions garantissant la sécurité des personnes, pour la collecte et l'élimination de ces équipements.

PCB (polychlorobiphényles)

Il s'agit notamment du pyralène, contenu dans certains types de condensateurs et de transformateurs électriques. Dans le plan d'élimination, programmé d'ici 2010, cette filière deviendra la filière "Fluides" et englobera des déchets qui trouvent tous leur source dans l'activité de maintenance et d'entretien du réseau fixe. Pour limiter les risques sur l'environnement, les appareils au PCB sont exploités avec des précautions particulières : bacs de rétention pour contenir d'éventuelles fuites et remplacement de l'appareil si le moindre suintement est suspecté.



Transformateur fonctionnant au PCB-PCT

Réalisations 2001 en matière de gestion des déchets :

Création d'une Commission nationale déchets, pilotée par la Délégation à l'environnement, ayant pour mission la gestion environnementale globale des produits et matériels en fin de vie, le suivi des applications locales et la labellisation des filières déchets mises en place.

La maîtrise de l'énergie

Consommer moins, consommer mieux : cette priorité, dont la finalité responsable porte en particulier sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), a incité France Télécom à lancer différents chantiers sur ses postes énergétiques les plus importants.

Electricité

La consommation d'électricité résulte à 80 % du fonctionnement des équipements du réseau (centraux et équipements annexes, tels que la climatisation, constituant ce qui est appelé "environnement technique" à France Télécom), mais, au total, les 15 000 bâtiments de France Télécom sont concernés.

En partenariat avec EDF, France Télécom mène une étude pour identifier des gisements d'économies. Un enjeu de taille, lorsque l'on sait que la consommation annuelle s'élève à 1 633 000 000 kWh (consommation 2001 de France Télécom SA, réseau et tertiaire). Compte tenu de l'ampleur du chantier et de la nécessité de faire appel à des logiciels spécifiques, les premiers résultats devraient être connus en 2002.



Véhicules électriques France Télécom

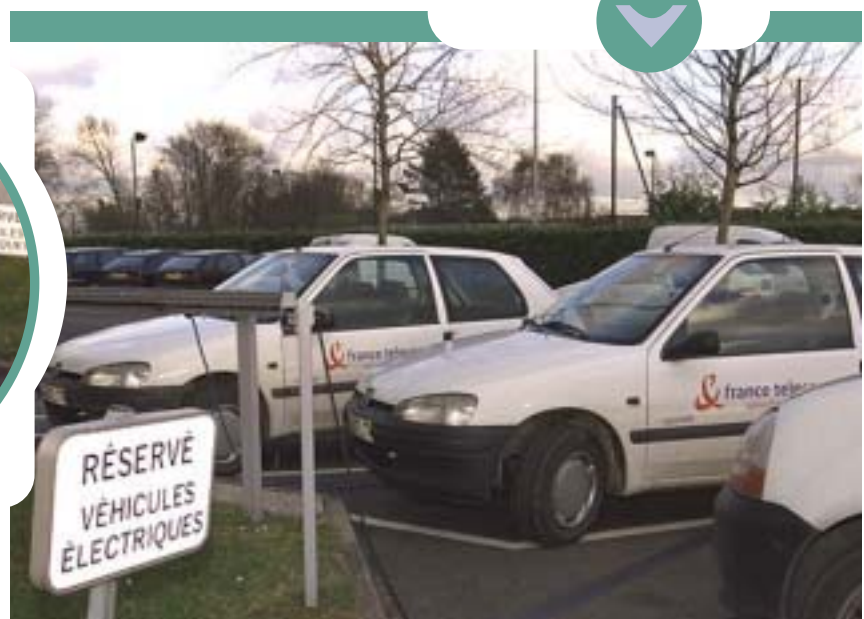
Carburants

La politique conduite par l'entreprise vise à quantifier les émissions de GES afin de les réduire, et à diminuer les particules émises par les véhicules de France Télécom. Elle comporte différentes actions :

- la mise en place de plans de déplacement "entreprise" (à l'exemple de l'accord-cadre signé par la Direction régionale de Lyon de France Télécom) ;
- l'installation d'équipements adaptés (filtres à particules, etc.) ;
- la sensibilisation des conducteurs à une conduite plus économique et plus respectueuse de l'environnement ;
- la réduction de la flotte par l'encouragement d'initiatives telles que le co-voiturage et une rationalisation des déplacements :

en 3 ans, de 1998 à 2001, un plan de réduction a ainsi permis de ramener la flotte de 42 000 à 37 000 véhicules ;

- l'instauration d'une méthode de calcul permettant de mesurer les émissions de GES ;
- l'utilisation de véhicules moins polluants (GPL, GNL, moteur diesel à injection directe haute pression) ;
- l'expérimentation de véhicules électriques, prévue notamment par la Direction régionale Champagne Ardenne, en collaboration avec l'ADEME et EDF .



Energies renouvelables

Dans son programme de maîtrise des consommations, France Télécom n'a pas oublié les énergies vertes.

Il s'agit d'un axe de progrès qui peut bénéficier autant à ses sites qu'à ses activités.

Ainsi les énergies renouvelables sont utilisées sur certaines installations :

- solaire thermique, mais en nombre peu important et de réalisation ancienne ;
- solaire photovoltaïque, essentiellement pour des installations de téléphonie rurale et donc de faible puissance ;
- éolien, envisagé pour l'alimentation en faible puissance des DRS (Digital Radio System) qui permettent de raccorder au réseau des abonnés isolés.

Les Départements d'Outre-Mer font l'objet d'une approche spécifique qui s'appuie sur des caractéristiques géophysiques et météorologiques particulières.

Il s'agit de zones présentant de fortes contraintes en matière d'infrastructure (difficultés d'accès en certains points des territoires), mais suffisamment ensoleillées et exposées au vent pour que la nature puisse y maximiser l'efficacité de la technologie.



Centrale photovoltaïque



Installation couplée solaire et éolienne (site de Chastillon - Var)

Haute Qualité Environnementale (HQE)

Appliquée à la restauration et à la rénovation des bâtiments de l'entreprise, cette démarche répond à différents objectifs :

- préserver le niveau de performance énergétique des bâtiments : isolation, choix des matériaux et des procédés, gestion des déchets, gestion des fluides, etc.
- adapter la configuration de nos aménagements de bâtiments

aux changements par des installations plus flexibles et plus évolutives ;

- optimiser la maîtrise des coûts, de la qualité et des nuisances de chantier, pour rechercher l'industrialisation sur un maximum de prestations ;
- concevoir des travaux de réhabilitation de manière globale, afin de les optimiser et de permettre un meilleur partage d'expérience ;
- améliorer le cadre de vie et les conditions sanitaires des salariés (respect des normes en vigueur et convivialité des espaces d'accueil et de travail).



Aménagement selon les principes HQE (Site de Grenelle - Paris)

Réalisations 2001 en matière de maîtrise de l'énergie :

Maîtriser les consommations d'énergie (acquisition de véhicules alternatifs, développement des énergies renouvelables, etc.) et mesurer les émissions de gaz à effet de serre (véhicules, chauffage, environnement technique).

La maîtrise du risque

Dans ce domaine, la prudence et la prévention guident l'action de France Télécom. Dans le cadre d'une transparence nécessaire vis-à-vis des pouvoirs publics et des citoyens, la gestion du risque s'appuie sur une information exhaustive et rigoureuse. Sont concernés, d'une part les installations ou équipements susceptibles d'impacts graves sur les personnes et sur l'environnement, et, d'autre part, les incidents survenus, devant faire l'objet d'un reporting et d'un suivi.

Les installations à risque

En France, les installations susceptibles de présenter un risque sont concernées par une réglementation particulière (ICPE). Au sein de France Télécom, elles ont été identifiées et évaluées grâce à un outil méthodologique propre à l'entreprise (Guide de conformité réglementaire des ICPE) développé par la Délégation à l'environnement en collaboration avec la Direction régionale de Bordeaux et l'Unité de gestion immobilière atlantique.

Les équipements de fioul

Cuves, groupes électrogènes, chaudières et aires de dépotage ont été pris en charge par le biais d'un chantier environnement spécifique. Un guide méthodologique, fondé sur l'analyse de situations réelles d'incidents, sert d'outil d'aide à la décision en termes de prévention, de gestion des incidents ou accidents et d'évaluation du risque.



Installation réglementée de réfrigération (Champagne-Ardenne)

Les champs électromagnétiques

Leurs impacts constituent une préoccupation essentielle pour France Télécom. Depuis près de dix ans, le centre de recherche de l'entreprise - France Télécom Recherche & Développement - participe dans le cadre du CENELEC (Comité européen de normalisation électrotechnique) aux travaux de normalisation des méthodes de mesures permettant la vérification du respect des limites d'exposition. L'entreprise est aussi partenaire du programme français COMOBIO (COMmunications MOBiles et BIOlogie) pour améliorer les procédures d'analyse de la conformité des mobiles. France Télécom apporte par ailleurs son soutien à des équipes d'universitaires

en calculant les champs émis (par les diverses installations radioélectriques : radiotéléphone, télé et radio diffusion, etc.), en quantifiant les puissances absorbées par les tissus, etc. contribuant ainsi aux avancées de la recherche sur l'impact éventuel des champs électromagnétiques. Cette expertise et les études qui en résultent permettent de traduire les recommandations du Conseil de l'Union Européenne concernant les limites d'exposition aux champs électromagnétiques en distances de sécurité applicables sur le terrain et de s'assurer de la conformité des produits et/ou des installations. Elles permettent également de mesurer la puissance émise par les téléphones portables et de vérifier ainsi la conformité des terminaux à ces mêmes



recommandations européennes.
Plus largement, en synergie avec ses filiales, notamment avec Orange, France Télécom élabore des solutions de télécommunications répondant au souci et au respect de la préservation du cadre et de la qualité de vie.

Dosimétrie : banc de mesure de SAR en chambre anéchoïque



Dosimétrie : positionneur de portable



Dosimétrie : écran de test bio

“ Téléphonie mobile et santé ”

Pour répondre à une volonté de transparence vis-à-vis du grand public, France Télécom, outre l'édition d'une brochure, a développé sur son site Internet une rubrique spécifique « Téléphonie & santé ». « l'édito » de cette présentation exprime les intentions de l'opérateur, traduites de façon résolument pédagogique : "L'impact que les ondes pourraient avoir sur l'organisme et la santé suscite actuellement de nombreuses interrogations. Parce que ces préoccupations, vos préoccupations, sont aussi les nôtres, nous tentons d'y répondre." Cette rubrique intègre explications techniques, état des connaissances scientifiques, actions menées par France Télécom, précautions prises, glossaire, etc. Par ailleurs, pour répondre à ce même souci d'informer, le centre de recherche de France Télécom organise de manière annuelle une rencontre d'experts relative aux interactions des ondes avec les personnes. Cette manifestation réunissant des opérateurs, des scientifiques ainsi que des représentants d'organismes nationaux et internationaux, fait le point sur l'état des connaissances et présente les réglementations en vigueur au niveau national et européen.

Pour en savoir plus : www.francetelecom.com, rubrique « Téléphonie & Santé »

Réalisations 2001 en matière de maîtrise du risque :

- Veiller à la conformité réglementaire de nos sites.
- Poursuivre les synergies mises en place au sein du Groupe sur la question des champs électromagnétiques et développer, plus encore, la contribution de l'entreprise à la recherche dans ce domaine.

La préservation des sites et l'insertion paysagère

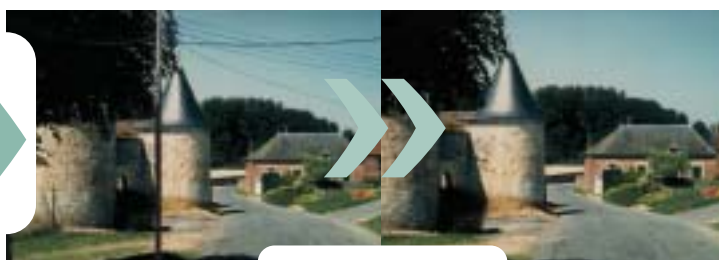
La notion de préservation du patrimoine, bâti ou naturel, accompagne depuis toujours l'activité de France Télécom. Dans le souci de préserver la performance de ses réseaux et dans une logique de partenariat, chaque nouveau projet d'insertion paysagère des réseaux de télécommunications dans l'environnement est étudié en concertation avec les pouvoirs publics et des acteurs locaux.

Si la dissimulation du réseau de **téléphonie fixe** a été pensée dans une logique de partenariat avec le milieu local et a principalement concerné des zones à fortes densités, aujourd'hui, elle se rapporte essentiellement aux zones rurales. Le Groupe soutient d'ailleurs une association (Espaces pour demain) qui participe à l'embellissement des entrées et des centres de certains des plus beaux villages français.

Les efforts d'enfouissement des réseaux fixes sont maintenant envisagés dans le cadre d'une démarche environnementale globale engagée par le Groupe.

Dans le domaine de la **téléphonie mobile**, Orange France cherche systématiquement à réduire l'impact visuel du réseau de radiotéléphonie. Tout en respectant les dispositions réglementaires, en satisfaisant aux exigences attendues en matière de qualité de service et en

fonction de la charte environnementale des opérateurs de téléphonie mobile, l'installation des antennes s'appuie sur une concertation menée avec un ensemble d'acteurs (collectivités locales et architectes notamment). L'utilisation des points hauts existants (châteaux d'eau, silos, immeubles de grande hauteur, etc.) des infrastructures peintes, ou les plus réduites possible, est privilégiée pour une meilleure dissimulation.



La protection de la faune

France Télécom mène depuis de nombreuses années une politique d'obturation des poteaux métalliques. Sans couverture sommitale, ces poteaux peuvent être préjudiciables

aux oiseaux. Des contrôles de l'état du parc sont planifiés sur 6 ans au niveau national. Ils donnent lieu, si nécessaire, à la mise en place d'obtérateurs. Entre janvier 1998 et décembre 2001, **1 853 806** poteaux métalliques ont été inspectés. Pour la seule année 2001, sur les **661 153** poteaux visités,

205 900 ont fait l'objet d'obturations. L'objectif de France Télécom vise une expertise complète du parc d'ici trois ans. Outre ce plan de contrôle systématique, il existe des actions complémentaires menées en région, en partenariat avec des associations locales telles que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



Les TIC, outils du développement durable

Par le biais des technologies de l'information et de la communication, France Télécom est consciente de la contribution qu'elle peut apporter au développement durable. Levier de croissance pour le Groupe, les TIC sont l'objet d'une double approche, innovante et responsable : d'une part, en tant que supports d'information pour toutes les données environnementales et, d'autre part, en tant que contributions directes à la réduction des nuisances et des gaz à effet de serre. Directement liés à l'émergence du « on-line » dans la vie quotidienne, les domaines d'applications concernés sont de plus en plus nombreux : mesure et surveillance, communication, information, gestion des flux de circulation, banque, et commerce en ligne, formation, etc.

Diffuser l'information environnementale

En tant qu'opérateur, France Télécom développe des services satellitaires qui fournissent des données précises sur l'environnement dans le monde. Ces solutions télécoms participent à la lutte contre les différentes sources de pollution, ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles.

Les produits de la gamme Telegis

offrent ainsi des solutions de télé-affichage pour l'information du grand public, de télé-relève des données issues des capteurs, notamment pour la surveillance de l'air, de l'eau, etc. Ces systèmes permettent également de gérer les déplacements urbains (système d'information dynamique des bus, synchronisation des feux de signalisation, etc.) et de limiter les congestions, sources importantes de rejets à l'atmosphère.



Téléajournement dynamique de parking

Studio de visioconférence



Séance de vidéo-transmission

Faciliter les échanges

France Télécom a identifié très tôt l'une des conséquences positives des télécommunications : l'intensification de leurs usages dans les échanges induit une diminution des déplacements physiques et, de ce fait, un moindre recours aux moyens de transport. Téléconférence, télé-travail ou formation à distance (telle que l'offre Scolagora développée par France Télécom) sont autant de pratiques contribuant à diminuer les rejets provenant des automobiles, avions, etc. Plus largement, la dématérialisation générée par des solutions telles que le commerce en ligne, ou la banque à domicile, s'inscrit dans le même sens.



Participer à la sensibilisation sur la qualité de l'air

APNEE* est le seul projet à participation française sur l'environnement du programme IST (Information Society Technology) à avoir été retenu par la Commission européenne. Il a pour vocation de sensibiliser la population européenne aux problèmes de la pollution de l'air et aux enjeux qui s'y rattachent. Il vise la mise en place d'un système d'information destiné particulièrement au grand public, aux professionnels de la santé, aux malades atteints d'insuffisance respiratoire et aux associations environnementales. Ce projet européen réunit cinq pays. Il fédère des opérateurs, des industriels et des utilisateurs institutionnels. France Télécom est l'initiateur du projet en France, en collaboration avec Airmaraix, association chargée d'identifier les pics de pollution atmosphérique dans les Bouches du Rhône, le Var et le Vaucluse. Des expérimentations en cours, menées depuis 2000, ont permis de démontrer l'intérêt d'accéder aux informations sur la qualité de l'air, via la téléphonie mobile (en mode SMS et WAP) et un serveur vocal.



* APNEE

Air Pollution Network for early warning and on-line information Exchange in Europe / Réseau européen pour l'échange rapide et en temps réel des informations d'alerte sur la pollution atmosphérique.



Contribuer aux avancées médicales

Les TIC et leurs applications ouvrent la voie vers de nouvelles perspectives pour la télé-médecine.

Ainsi, l'"Opération Lindbergh" est une première mondiale qui s'est déroulée le 19 septembre 2001 entre la France et les Etats-Unis.

Le Professeur Marescaux et son équipe de l'IRCAD (Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif) ont opéré, depuis New York, une patiente se trouvant au CHU de Strasbourg. 45 minutes ont suffi pour pratiquer avec succès une ablation de la vésicule biliaire.

Cette télé-chirurgie innovante a été mise en œuvre grâce à un système

robotisé reliant les deux côtés de l'Atlantique par un service à haut débit sur fibre optique. Un succès dû à de hautes prouesses technologiques, celles de Computer Motion, leader mondial de la robotique chirurgicale de pointe, et celles de France Télécom, qui a montré une maîtrise totale des délais de transmission à distance. Il fallait en effet respecter un délai constant, inférieur à 200 millisecondes, entre le geste du chirurgien et le retour image qu'il en avait. Cette première ouvre un vaste champ des possibles pour libérer le progrès médical de ses contraintes géographiques.



© France Télécom - Ircad - opération lindbergh



Promouvoir les TIC au service du développement durable

Encourager le déploiement des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de développement durable : cet objectif s'inscrit dans les missions du GeSI, ou Global e-Sustainability Initiative. Il se traduit par différents axes : le soutien des entreprises, le développement d'indicateurs

environnementaux et sociétaux appropriés, la recherche de projets. Dérivé du Global Compact (voir page 16), le GeSI est une initiative internationale, lancée, sous l'égide du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), en juin 2001, par les opérateurs et les industriels du monde des

télécommunications. Il vise à mettre en lumière les contributions du secteur des télécommunications et des opérateurs à la préservation de l'environnement et à la promotion des principes de développement durable. Impliquée dès le lancement de la démarche, France Télécom y participe activement par le biais de l'ETNO.



Pour en savoir plus :

OCDE : <http://www.oecd.org>

OMS : <http://www.who.ch>

PNUE : <http://www.unep.ch>

Commission européenne : <http://www.europa.eu.int>

Ministère chargé de l'Environnement : <http://www.environnement.gouv.fr>

Ministère chargé de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr>

ANFR : <http://www.anfr.fr>

ADEME : <http://www.ademe.fr>

ETNO : <http://www.etno.be>

Global Compact : <http://www.unglobalcompact.org>

GeSI : <http://www.gesi.org>

CEEP : <http://www.ceep.org>

CSR France et Europe : <http://www.csrfrance.online.fr>

GSMEurope : <http://www.gsmeurope.gsmworld.com>


France Télécom : <http://www.francetelecom.com>

Orange : <http://www.orange.fr>

Equant : <http://www.equant.com>

Wanadoo : <http://www.wanadoo.com>





Vos remarques sont essentielles pour nous. Pour transmettre vos observations, disposer d'informations complémentaires ou commander d'autres exemplaires de ce bilan, vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : **action.environnement@francetelecom.com**

Glossaire

Anéchoïque :

Une chambre anéchoïque (sans écho), par sa forme et les matériaux qui la composent, est conçue pour garantir un environnement parfaitement contrôlé, identique à un espace libre et isolé de toute perturbation extérieure. Elle permet ainsi de contrôler précisément le respect des normes en vigueur concernant les appareils émetteurs radioélectriques.

Aspi Eurozone (Euro Stoxx) :

Indice boursier européen sur le développement durable, créé par Arese (agence indépendante de rating social et environnemental) en partenariat avec Stoxx Limited. Il mesure les performances boursières des sociétés les plus engagées dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale. Les sociétés sont sélectionnées selon 5 grands critères : Ressources Humaines, Hygiène/ Sécurité/ Environnement, Clients/ Fournisseurs, Actionnaires et Société Civile.

Câbles : faisceau de fils assurant la transmission de signaux de télécommunication. Dans les réseaux modernes, les câbles raccordant les abonnés aux commutateurs sont le plus souvent réalisés en fils de cuivre, à isolation plastique. Les câbles reliant les commutateurs entre eux sont en fibres optiques.

Central : Centre de commutation (voir commutateur).

CET (Centre d'Enfouissement Technique) :

On distingue en France trois types de Centres d'Enfouissement Technique : CET de classe I : destiné à recevoir les déchets industriels spéciaux ultimes stabilisés (implanté sur un site imperméable);

CET de classe II : il est destiné à recevoir les ordures ménagères et les déchets assimilés (implanté sur un site semi-perméable);

CET de classe III : destiné à recevoir les déchets inertes (implanté sur un site perméable).

A partir de 2002, ne seront autorisés que les Centres de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) qui remplaceront les actuels CET de classe I.

Commutateur / Autocommutateur :

Un commutateur d'abonnés est un équipement d'un réseau de télécommunications sur lequel sont raccordés des abonnés, capable d'analyser les signaux de numérotation qu'il reçoit et de choisir un circuit sortant pour acheminer l'appel d'un abonné vers sa destination. Un commutateur de transit relie entre eux d'autres commutateurs et aucun abonné n'y est en général raccordé.

Détoxification : Action de séparation des composants les plus toxiques d'un appareil composite, en vue d'un traitement spécifique. (Ex : relais au mercure des cartes électroniques, tubes fluorescents des cabines, etc.).

DIB (Déchets Industriels Banals) :

Les DIB ne font pas l'objet d'une définition légale. Dans l'acception courante, ce sont des déchets :

- générés par les entreprises ou les administrations;
- assimilables aux déchets ménagers et pouvant être éliminés de façon identique.

Ce ne sont ni des DIS, ni des Déchets Dangereux, ni des Déchets Inertes.

DIS (Déchets Industriels Spéciaux) :

En raison de leurs propriétés dangereuses, ces déchets font l'objet d'une réglementation spécifique et doivent être traités d'une manière particulière. Notamment, à toutes les étapes de leur traitement (collecte, transport, stockage, valorisation, etc), ils ne doivent pas être mélangés à d'autres types de déchets.

Dosimétrie :

Science ayant pour but d'évaluer précisément l'exposition d'un être vivant, soit en terme de puissance absorbée (SAR-Specific Absorption Rate), soit en terme de champ électromagnétique incident (champ E, H ou densité de puissance).

EBN (European Backbone Network / Réseau dorsal européen) :

Réseau à haut débit paneuropéen et "sans couture" de France Télécom. Le terme "Backbone / Dorsale" désigne la partie centrale d'un réseau par opposition au réseau d'accès qui constitue sa périphérie.

ELEN (Electricité Environnement) :

Association nationale créée en 2000, à l'initiative de nombreux partenaires de la filière électrique, qui a pour but le développement maîtrisé des filières de collecte et de traitement des produits électriques et électroniques associés en fin de vie.

GNL : Gaz Naturel Liquéfié

GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié





GSME : Section européenne de l'association mondiale GSM, responsable du déploiement et de l'évolution des technologies de communications numériques sans fil, de la famille GSM.

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Indices FTSE4Good :

FTSE4Good est une série d'indices boursiers, conçus par FTSE (Financial Time Stock Exchange), société commune de la Bourse de Londres et du Financial Times, évaluant les performances sociétales des entreprises. Les trois critères de sélection des entreprises sont : les actions de développement durable mises en oeuvre, l'établissement de relations positives avec les parties prenantes (clients, fournisseurs, salariés, actionnaires) et le respect des droits de l'Homme.

IP : Internet Protocol

ISM (International Safety Management) : Norme internationale de management de la sécurité et de l'environnement à bord des navires de la Marine Marchande.

ISO 14 001 : norme internationale publiée en 1996, dont le concept repose sur l'amélioration continue des performances environnementales. Elle définit les exigences d'un Système de Management Environnemental qui doit permettre à une entreprise d'évaluer et maîtriser de manière continue les impacts de ses activités sur l'environnement.

OIT : Organisation Internationale du Travail.

Onde électromagnétique :

Une onde électromagnétique, également appelée fréquence radio électrique, est la propagation d'une énergie électrique et magnétique. Sa principale caractéristique est sa longueur (en mètre) ou sa fréquence (en Hertz). Sa propagation se caractérise par son affaiblissement progressif en fonction de la distance, de la puissance, de la fréquence, ou encore des obstacles rencontrés.

OREE : Entreprises et collectivités partenaires pour l'environnement.

Parafoudres (ou para-surtenseurs) : composants ayant pour fonction de protéger le réseau de télécommunication contre les montées en tension accidentelles dues au voisinage de ce réseau avec les réseaux de distribution d'énergie ou à l'action de la foudre.

PCB (Polychlorobiphényles) : Il s'agit notamment du pyralène, contenu dans certains transformateurs électriques et dans certains condensateurs.

PCT : Polychloroterphényl

Positionneur de portable :

Objet servant à maintenir un portable collé à un mannequin dans des positions normalisées. Le positionneur est utilisé dans le banc de mesure de puissance absorbée dans la tête (SAR), émis par un radiotéléphone donné.

Radiocommunication : Télécommunication par voie radioélectrique.

RLP : Responsable Local de Processus

RNP : Responsable National de Processus

SAR (Specific Absorption Rate) : Quantité de rayonnements absorbés par le corps humain.

UIT : Union Internationale des Télécommunications.

UO : Unité Opérationnelle

URR : Unité Régionale de Réseau

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

WAP (Wireless Application Protocol) : Protocole permettant de transformer le téléphone mobile en terminal Internet et multimédia.



Direction des Relations Extérieures / Délégation à l'Environnement
6, place d'Alleray - 75505 Paris Cedex 15 - France
www.francetelecom.com
SA au capital de 4 615 327 772 Euros - 380 129 866 RCS Paris